

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00107

Numéro SIREN : 403 872 427

Nom ou dénomination : ALVS

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2024 sous le numéro de dépôt A2024/001449

ALVS
Société par actions simplifiée
au capital de 600 000 euros
Siège social : 8 rue des Trois Glorieuses, 42000 SAINT ETIENNE
403 872 427 RCS SAINT ETIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1^{er} FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt quatre,
Le Premier Février,
A seize heures,

La société STARS-INVEST, SAS au capital de 20 000 euros, dont le siège social est 30 Avenue Général Leclerc, Espace Saint Germain, Immeuble New Orleans 38200 VIENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VIENNE, sous le numéro 983 512 542,

représentée par Monsieur Antoine COQUERELLE, son Président,

Associée unique de la société A.L.V.S., en suite des transferts d'actions intervenus ce jour,

A pris les décisions suivantes, sur l'ordre du jour qui suit :

- Nomination d'un Directeur Général,
- Rémunération du Directeur Général,
- Délégation de pouvoirs.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique décide de nommer en qualité de Directeur Général, à compter de ce jour, sans limitation de durée :

Monsieur Antoine COQUERELLE,
né le 15 décembre 1970 à CASABLANCA (Maroc),
demeurant 31 route des Thermes 69560 SAINT ROMAIN EN GAL,

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Antoine COQUERELLE aura, comme la Présidente, le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Antoine COQUERELLE accepte les fonctions de Directeur Général et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique fixe à la rémunération annuelle brute attribuée à Monsieur Antoine COQUERELLE, au titre de ses fonctions de Directeur Général, à la somme de CENT VINGT MILLE (120 000) euros, à compter de ce jour.

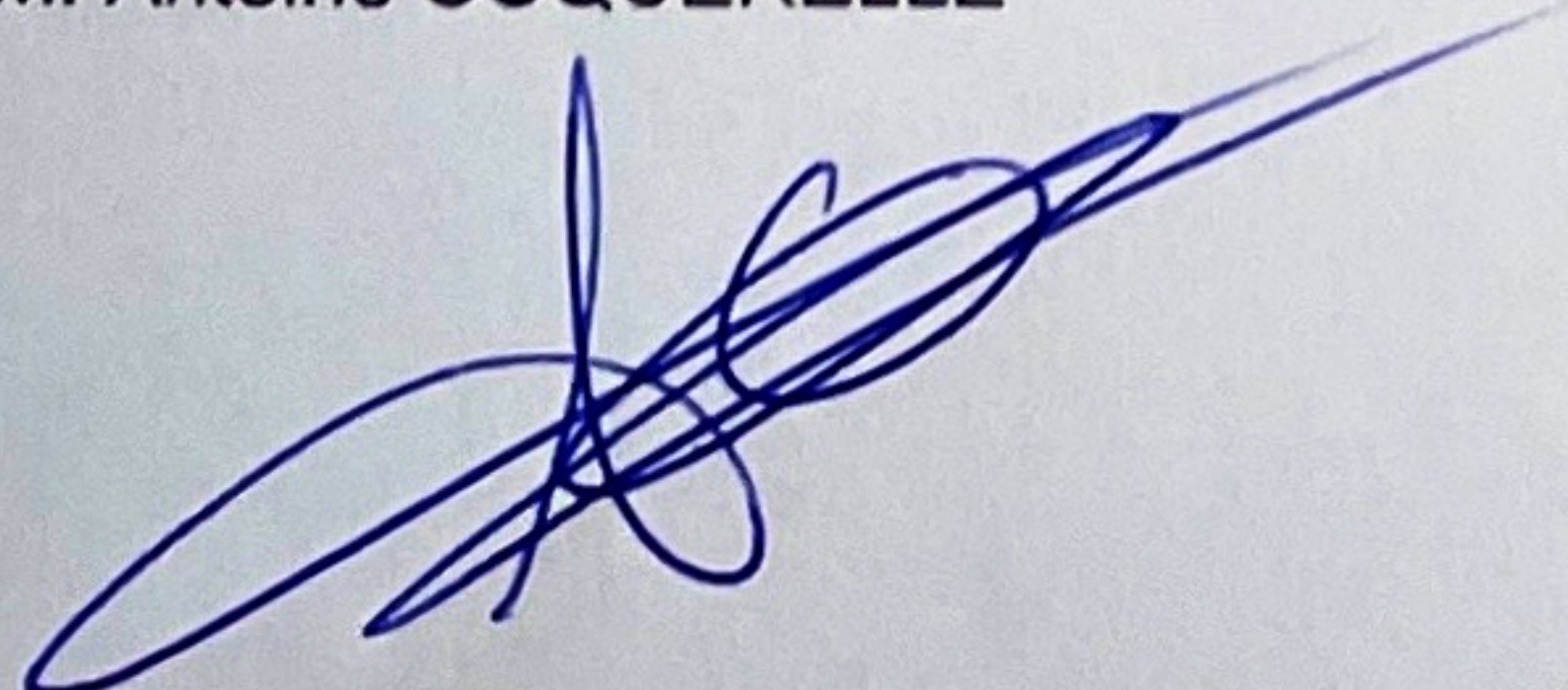
TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société STARS-INVEST
M. Antoine COQUERELLE

M. Antoine COQUERELLE



ALVS
Société par actions simplifiée
au capital de 600 000 euros
Siège social : 8 rue des Trois Glorieuses, 42000 SAINT ETIENNE
403 872 427 RCS SAINT ETIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1^{er} FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt quatre,
Le premier février,
A l'issue de l'acquisition des actions par la société STARS-INVEST,

La société STARS-INVEST, SAS au capital de 20 000 euros, dont le siège social est 30 Avenue Général Leclerc, Espace Saint Germain, Immeuble New Orleans 38200 VIENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VIENNE, sous le numéro 983 512 542,

représentée par Monsieur Antoine COQUERELLE, son Président,

Associée unique de la société A.L.V.S., en suite des transferts d'actions intervenus ce jour,

En présence de Monsieur Hubert SAVET, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes, sur l'ordre du jour qui suit :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Démission du Directeur Général,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, prenant acte de la démission de Monsieur Hubert SAVET de son mandat de Président à compter de ce jour, le dispense expressément de l'exécution de son préavis statutaire et nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société STARS-INVEST, SAS au capital de 20 000 euros, dont le siège social est 30 Avenue Général Leclerc, Espace Saint Germain, Immeuble New Orleans 38200 VIENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VIENNE, sous le numéro 983 512 542.

Monsieur Antoine COQUERELLE, au nom de la société « STARS-INVEST » qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, prenant acte de la démission de Monsieur Philippe VIRISSEL de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, le dispense expressément de l'exécution de son préavis statutaire et de ne pas procéder à son remplacement dans l'immédiat.

TROISIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

DS
PV

DS
AC

DS
HS

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

M. Hubert SAVET

DocuSigned by:
Hubert SAVET
B1BCD98F18A64E3...

M. Philippe VIRISSEL

DocuSigned by:
PHILIPPE VIRISSEL
152A814249144C0...

Pour la société STARS-INVEST
M. Antoine COQUERELLE

DocuSigned by:
Antoine COQUERELLE
F08F4DF01C614FE...